

COMMUNE DE SAASENHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021

Sous la présidence de Madame NEEFF Anne-Marie, Maire.

Conseillers élus : 15 En fonction : 15 Présents : 11

A l'ouverture de la séance sont présents tous les membres : Anne-Marie NEEFF, Christelle HARTMANN, Jacques COSYNS, Daniel DAMM, Julien LAUFFENBURGER, Thomas LAUFFENBURGER, Robert LUDMANN, Pascal OSTERTAG, Delphine REYDON, Patricia UEBER, Anita WALTSBURGER

Absents excusés : Marilyn GARNIER, Sébastien LACHMANN, André LAUFFENBURGER et Stéphane CECILLE.

A l'ouverture de la séance, il est décidé d'ajouter en n°10, le point suivant : Renouvellement du poste d'agent contractuel

1°) **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET PRESENTATION DU DERNIER PROCES- VERBAL :**

- **Secrétaire de séance : Est désigné Daniel DAMM**
- **Dernier procès-verbal :** Le procès-verbal de la séance du 8 juin 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents

2°) **SALLE DES FETES :**

- **Réunion de chantier :** En présence de l'architecte Mathieu Laperrelle, du responsable du suivi de chantier Nicolas Martin, Madame le Maire et la conseillère municipale Delphine Reydon ont inventorié l'ensemble des travaux de finition.
 - Les entreprises de menuiserie (Brey), de peinture (Lammer) et d'électricité (Hirtzel-Arbogast) doivent encore finaliser leurs travaux.
 - L'entreprise Labeaune quant à elle, doit réparer une fuite au niveau d'un robinet.
 - L'ensemble des levées de réserves du marché de l'entreprise MDI défaillante reste également à finir par les marchés modificatifs confiés à Kleinhenny (devis de 5040,00 Euros TTC) et à Inoval pour la vitrophanie (devis de 513,0 Euros TTC).

Il est bon espoir de voir la finalité du chantier fin juillet.

- **Passage de la commission de sécurité :** Une visite de la commission de sécurité incendie et d'accessibilité devrait être programmée prochainement. La semaine suivante, la commission établira son rapport accordant ou refusant l'autorisation d'ouverture au public de la salle des fêtes. Le rapport que devra fournir le bureau d'études Socotec, en amont de visite, sera également décisif pour l'examen du dossier.
- **Diverses autres interventions en cours ou finalisées :**
 - Les ouvriers communaux ont fini l'assemblage des nouvelles coques sur les anciens châssis
 - L'aménagement de la scène par l'amicale des sapeurs-pompiers arrive également à son terme
 - Le totem, emblème sculptural, a trouvé sa place à proximité de la salle
 - Les matinées lavage et rangement de vaisselles sont également terminées. Mme le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux qui ont contribué à l'aboutissement de ces petits travaux ménagers

3°) **ANTENNE TELEPHONIE ORANGE :** La société ORANGE propose un emplacement à proximité du château d'eau, route de Schoenu, et le versement à la commune d'un loyer annuel de 2000,00 Euros. Copie de la convention a été remise pour étude, à l'ensemble du conseil municipal qui en délibèrera lors d'une

prochaine séance. La convention ne stipule pas de clause pour une renégociation du loyer dans le cas de rajout d'un opérateur de téléphonie ; partie à revoir.

- 4°) **DENOMINATION DE LA RUE DU LOTISSEMENT DU RIED** : La proposition retenue pour la dénomination de la rue reliant la rue des Vergers à la rue Dorfmann, au centre du lotissement du Ried, est « Rue Lucien Meugnier ». Pour cette nomenclature de rue, l'autorisation d'utiliser le patronyme est à solliciter auprès des enfants de la famille Meugnier.
- 5°) **COMPTE-RENDU REUNION RIVERAINS-AMENAGEMENT VOIRIE LOTISSEMENT** : L'adjoint au maire Jacques Cosyns rend compte de la réunion ayant eu lieu, à la salle Heidt, avec les riverains de la rue des Vergers et de la Rue Dorfmann. M. Stirmel du cabinet de géomètres ROTH-SIMLER avait présenté les plans du projet. Après un tour de table, il a été tenu compte des remarques des riverains notamment par quelques modifications à apporter au projet d'enfouissement des réseaux.
- 6°) **COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE - DERNIER TRIMETRE ANNEE SCOLAIRE 2020/2021** : L'adjointe au maire Christelle Hartmann rend compte du dernier conseil d'école ayant eu lieu en visioconférence. La réunion relatait l'effectif de la rentrée 2021/2022 et de la répartition des classes. Les maires des trois villages ont cependant déploré que cette réunion n'ait pas eu lieu en présentiel. Suite au départ de M. Huet, c'est M. Schmidt qui assurera la direction du RPI à la prochaine rentrée scolaire.
- 7°) **COPIEURS MAIRIE ET ECOLE** : Le contrat loyer et maintenance des actuels copieurs arrive à échéance en fin d'année. Il convient d'étudier la nécessité ou non de changer de fournisseurs et de décider si l'acquisition consistera à l'achat ou à la location du matériel d'impression. Malgré le tableau de comparaison des devis de 3 sociétés, des précisions restent à fournir. Les conseillers Robert Ludmann et Thomas Lauffenburger se chargeront de demander des devis complémentaires.
- 8°) **ACHAT TAILLE-HAIE ET SOUFFLEUR** : **Après étude** des deux devis présentés par Mme le Maire, **le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide** de retenir l'offre des Etablissements Schachtelin à Muntzenheim. Mme le Maire est chargée de passer commande d'un souffleur au prix de 530,00 Euros hors taxes et d'un taille-haie de 570,00 Euros hors taxes ; soit un total TTC de 1 320,00 Euros.
- 9°) **MARQUAGE AU SOL – SECURITE VOIRIE** : **Après étude** des trois devis présentés par l'adjoint Jacques Cosyns, **le conseil municipal décide** de passer commande de la peinture pour marquage au sol auprès de l'entreprise MSR Multiservices Routiers à Sainte Croix en Plaine. Prix de la fourniture : 2 pots de peinture de 25 kg au prix total de 207,50 Euros hors taxes
- 10°) **RENOUVELLEMENT DU POSTE D'AGENT CONTRACTUEL** : **Après délibération, le conseil municipal charge** Mme le Maire de procéder au renouvellement du poste d'agent contractuel. Un nouveau contrat à durée déterminée sera établi pour l'agent Joël VIGREUX, pour une nouvelle période de 6 mois à compter du 8 août 2021.
- 11°) **DIVERS** :
- a) **Travaux remise en état du local Steibreit** : Les travaux de réparation sont estimés à 5 486,80 Euros TTC pour la remise en peinture des murs et la réparation de la fenêtre et des portes fracturées. S'y rajoute une facture de 101,88 Euros TTC pour le rechargement de deux extincteurs vidés. Une expertise des dégâts a été faite et à réception d'informations complémentaires de la gendarmerie, enfants responsables des délits ainsi que leurs parents seront convoqués par l'assurance, pour la répartition des frais de réparation à prendre en charge par les familles.
 - b) **Inauguration de la salle des fêtes** : Si les conditions sanitaires le permettent, l'inauguration de la salle des fêtes aura lieu le samedi 25 septembre 2021
 - c) **Festivités du 13 juillet** : A la majorité des membres présents (8 contre et 3 pour), il est décidé d'annuler l'intégralité des festivités. La partie officielle n'est pas maintenue.
 - d) **Journée citoyenne** : Pour la journée citoyenne fixée au 2 octobre 2021, les responsables de commission sont invités à remonter leurs besoins en travaux.

- e) **Eclairage public** : Suite au passage de M. Carabin, responsable intercommunal Voirie, Réseaux et Transport, il est décidé de rajouter 2 lampadaires dans la rue Haegel pour optimiser l'éclairage public. Dans le cadre de l'aménagement du parking de la salle des fêtes, 2 lampadaires seront également rajoutés. Pour les 4 mâts actuellement en place, les luminaires seront remplacés par des leds pour un éclairage optimum du parking. La disposition des lampadaires sera à modifier pour tenir compte de la délimitation des places de parking définie dans le projet d'aménagement.
- f) **Pistes cyclables au sein du territoire intercommunal** : La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim projette la création d'une piste cyclable reliant Artolsheim-Richtolsheim-Saasenheim-Sundhouse, le long des routes départementales. La commune doit se rendre propriétaire des terrains nécessaires à l'aménagement de la piste cyclable. Les éventuels arpentages à réaliser seront à la charge de la commune et les travaux d'aménagement seront financés par la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Pour le tracé prévisionnel de la piste cyclable à Saasenheim, l'acquisition de chemins d'exploitation de l'association foncière de Saasenheim est nécessaire. 2 parcelles agricoles privées sont également concernées par cet aménagement qui nécessite l'accord des propriétaires pour l'achat d'une bande de terrain.
- g) **Commune des Impôts Directs** : Elle aura lieu le 19, 20 ou 22 juillet en fin de journée en fonction de la disponibilité de l'inspectrice des impôts fonciers.
- h) **Compte-rendu de la Commission du Patrimoine** : Le 28 juin, les membres de la commission du patrimoine ont défini le programme des travaux.
- Pour les Journées Européennes du Patrimoine, il faut prévoir un tour de garde à l'église.
 - L'exposition sur les anciens métiers se préparera dès cet automne pour une programmation aux JEP 2022.
 - La reprise des journées d'archivage interviendra en septembre 2021
- i) **Prochain conseil municipal** : La réunion aura lieu le mardi 31 août à 20 heures

Pour extrait conforme
Le Maire,
Anne-Marie NEEFF

Le secrétaire de séance
Daniel DAMM

Puis suivent les signatures au registre de tous les membres présents.